

Il répond aux questions pas bêtes sur les migrants

Le site Migrations en questions diffuse des vidéos courtes d'experts qui répondent aux citoyens et à leurs interrogations. Un outil anti-intox très efficace, fabriqué à Nantes.

L'initiative

« N'oubliez pas : il n'y a pas de questions stupides. » Si c'est Lilian Thuram qui le dit, c'est que c'est vrai. Avec sa fondation Éducation contre le racisme, l'ex-footballeur a l'habitude de se déplacer pour lutter contre les préjugés, notamment en allant débattre avec les plus jeunes. Il connaît bien les interrogations du public, les fantasmes autour de l'exil.

« Nous sommes dans une période où on entend parler beaucoup de migrations, mais nous n'avons que des bribes d'informations. » Il faut, affirme-t-il dans la bande-annonce de Migrations en questions, « enrichir nos connaissances sur ces sujets pour prendre des décisions intelligentes ». Fort de cette conviction, Lilian Thuram soutient activement ce site internet novateur.

« Migrations en questions » ? C'est une nouveauté de septembre 2018. Une remarquable initiative pédagogique, facile d'accès, très instructive. Et par nature interactive. Vous vous demandez si les immigrés prennent le travail des Français ? Ce que risquent ceux qui accueillent chez eux des migrants en situation irrégulière ? Pourquoi on n'enferme pas les sans-papiers pour les renvoyer tous chez eux en une fois ? Combien coûte l'immigration ?

Il suffit de poser la question en ligne. Yves Pascouau, chercheur nantais, spécialiste européen des migrations et fondateur du site, cherchera le spécialiste capable de donner la réponse. Un spécialiste, pas un politique, ni un militant.

D'ailleurs, les participants ont tous adopté la charte interne qui a le mérite d'être claire : elle fixe l'impératif de « mettre un terme à l'instrumentali-



Yves Pascouau, fondateur du site Migrations en questions, aux côtés de Pascal Brice, ex-directeur de l'Ofpra, lors des Assises de la citoyenneté, à Rennes, en janvier 2019.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

sation politique de la question migratoire », en fondant les interventions sur le principe de « l'impartialité politique ». Les participants s'engagent à garantir un « haut degré de scientificité et d'objectivité » dans les réponses, en œuvrant dans un souci constant de « clarté et de pédagogie » pour être compréhensible du plus grand nombre.

« On ne fuit pas les interrogations »

Migrations en questions a déjà traité une bonne vingtaine de questions, pas toutes très policées. Certains internautes s'en sont émus. « C'est volontaire », indique Yves Pascouau. On pense qu'il faut coller le plus possible à l'interrogation du citoyen. On ne fuit pas. C'est important, à mon

sens, pour diffuser des éléments objectifs sur ce débat. »

Pour peu qu'on prenne le temps d'un petit tour par Migrations en questions, les infox sur les exilés et l'intox distillée par les partis populistes d'extrême droite en prennent un coup. Ceux qui parlent dans le micro, face à une caméra, pour des petites vidéos courtes de deux ou trois minutes, sont des pointures.

Enrico Letta, président du conseil italien entre 2012 et 2013, détaille quel est l'impact des questions d'asile et d'immigration sur le débat public et politique. Emmanuelle Néreaudau, avocate nantaise, explique ce que c'est que le règlement Dublin. Pascal Brice, qui a dirigé l'Office français des réfugiés (Ofpra) jusqu'en décembre, répond à la question : qu'est-ce qu'un

réfugié ? Jean-Christophe Dumont, chef de la division des migrations internationales de l'OCDE, fait le point sur l'impact de l'immigration sur le marché du travail.

Le projet est coordonné par Yves Pascouau, avec l'association European Migration Law et l'association lyonnaise ResPublica. Mais aussi Ouest-France et le programme Alliance Europa de l'université de Nantes.

Virtuel, Migrations en questions ? Pas seulement, indique Yves Pascouau : « Nous allons aussi sur le terrain, en tournée. Dans le Sud en avril, par exemple. Pour rencontrer les gens, débattre, expliquer. Avec les élections européennes en ligne de mire, il va être capital d'avoir des informations fiables sur le sujet. »

Agnès CLERMONT.